

Vous faites preuve d'une grande curiosité pour la culture, et plus particulièrement pour les arts du spectacle (scène, théâtre) et pour le cinéma ?

Vous pratiquez même, en amateur, une de ces disciplines ?

Vous fréquentez assidument les salles de spectacle, les cinémas, les musées, etc. ?

Alors, la licence Arts du spectacle est peut-être pour vous ...



LICENCE MENTION ARTS DU SPECTACLE

PARCOURS TYPES (en 3^{ème} année de licence) :

- Arts de la scène, théâtre et danse
- Cinéma
- Conception et mise en œuvre de projets culturels

Atouts +++ :

- **Un théâtre universitaire** : l'Espace Bernard-Marie Koltès, sur le campus du Saulcy
- **Des partenariats** avec de nombreuses institutions culturelles régionales

Où ? UFR Arts, lettres et langues - Metz

La licence Arts du spectacle, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac (avec, éventuellement, une spécialité Arts-Cinéma-audiovisuel ou danse ou théâtre), un DAEU, ou un diplôme admis en dispense ;
- Je suis fortement motivé-e ;
- Même si je n'envisage de devenir ni un-e artiste, ni un-e technicien-ne, je suis attiré-e par le milieu culturel et artistique ;
- Je manifeste des dispositions telles que capacité rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit et curiosité ;
- M'engager dans des études longues (bac+3 minimum, voire bac +5) ne me fait pas peur.

En bref :

Des enseignements théoriques : Exploration du théâtre et du cinéma à travers l'histoire, l'esthétique, l'économie, la sociologie, et ouverture à d'autres disciplines (info-com, arts plastiques, philo, lettres, etc.)

Des enseignements pratiques (travaux dirigés, masters class) : Pratique cinématographique (écriture, montage, découpage), théâtrale (écriture, mise en scène, interprétation, scénographie), conception de projet culturel, médiations artistiques et culturelles, etc.

De la pré-professionalisation, avec des enseignements, au choix (dès de la L2), de nature à favoriser une **orientation** vers un secteur d'activité donné et, en L3, un **stage obligatoire** (d'une durée de 4 semaines minimum pour le parcours CMOPC).

Être étudiant-e en licence Arts du spectacle, **c'est bénéficiaire d'un accompagnement : Tout au long de ma scolarité** : semaine d'accueil, tutorat pour l'aide aux apprentissages, enseignant-référent

Dans la construction de mon projet d'études et de mon projet professionnel :

- tables-rondes et conférences « métiers » animées par des professionnels de la culture.
- des enseignements pour m'aider à construire mon projet et à préparer mon insertion professionnelle (PPP « Projet personnel et professionnel »)
- un service pour m'aider, à tout moment, dans mon parcours (conseils en orientation ou réorientation, documentation sur les études et les métiers, aide à la construction du projet personnel et professionnel, etc.) : le **SOIP** (Service d'orientation et d'insertion professionnelle)

La licence, et après ?

En avant vers un projet d'études réussi :

La licence, c'est avant tout une étape garante d'une poursuite d'études réussie : **master, licence pro, préparation de concours, école de cinéma ou de théâtre**, etc. Nombreuses sont les possibilités.

Une première étape vers des métiers variés :

Secteurs d'activités :

Les métiers de la création des arts du spectacle : la production sur et autour de la scène dans le secteur du spectacle vivant ou dans les industries culturelles (cinéma, audiovisuel, musique, jeu vidéo).

Les métiers de la diffusion des arts du spectacle : distribution, édition, exploitation, programmation de films, de spectacles, de concerts ; exploitation de salles de spectacles et de cinéma ; préservation et valorisation du patrimoine culturel et artistique, communication spécialisée dans l'information artistique et culturelle.

Les métiers de l'action culturelle, de la médiation et de la transmission artistique auprès des publics

Exemples de métiers :

- Chargé-e de production artistique
- Distributeur/trice de films, de concerts, de spectacles.
- Editeur/trice de contenus artistiques et culturels.
- Exploitant-e, programmateur/trice de salles de spectacles
- Organisateur/trics, programmateur/tric de festivals.
- Community manager
- Directeur/trice ou assistant-e de direction de centre culturel
- Chef-fe de projets (association et collectivités territoriales)
- Administrateur/trice culturel-le
- Responsable de service éducatif (musées...)
- Médiateur/trice culturel-le
- Journaliste artistique ; Critique de spectacles ou de films
- Chargé-e de mission en ingénierie culturelle
- Chargé-e de développement culturel (milieu urbain ou rural)

Types de structures :

- Studios et les sociétés de production audiovisuelle, musicale et vidéoludique.
- Entreprises spécialisées dans la diffusion sur support domestiques : éditeurs de DVD/Blu-Ray/4K-UHD, de livres, de CD/Vinyles, de jeux vidéo, etc.
- Entreprises spécialisées dans la diffusion numérique : plateformes de vidéo à la demande ou à l'acte, plateformes de streaming audio, etc.
- Équipements culturels : centres culturels, musées, salles de spectacle, théâtres, salles de cinéma de tous types, médiathèques, tiers-lieux, etc.
- Associations à but culturel, Festivals.
- Collectivités territoriales.
- Médias : sites internet, réseaux sociaux, presse papier ou en ligne, radio, télévision.
- Structures de formation continue en lien avec différents programmes d'enseignement artistiques et culturels.

Infos sur les admissions sur le site : www.univ-lorraine.fr/sinscrire-luniversite-de-lorraine

En savoir plus sur la licence : <https://formations.univ-lorraine.fr/>

...et le devenir des diplômé-e-s : www.insertion.univ-lorraine.fr

SOIP (SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE) METZ-NANCY-VANDŒUVRE
SOIP-CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR – [HTTP://U2L.FR/SOIP](http://u2l.fr/soip) - WWW.FACEBOOK.COM/SOIPUNIVLORRAINE/
DOCUMENT RÉALISÉ PAR LE SOIP - MAJ 12/09/2022

